



COMPTE RENDU DU CTL du 13 janvier 2022 14h00

Le comité s'est tenu en présentiel et en distanciel compte tenu de la situation sanitaire.
Les conditions n'étant pas optimum, cela s'est révélé très compliqué de participer.

Ordre du jour :

- 1) Ponts naturels 2022 (vote) ;
- 2) Questions diverses.

1/ Ponts naturels 2022 :

Comme chaque année la direction a proposé au CTL des ponts dits « naturels » avec 2 dates en 2022 sur les 3 possibles.
La réunion informelle du 4 janvier n'a donc pas fait changer d'avis notre directrice.

Il faut coûte que coûte poursuivre nos missions d'accueil telles sont les consignes.

Solidaires 52 a fait remarquer que la DDFIP52 restait toujours la bonne élève ! Et qu'il fallait toujours être sur le podium comme avec le NRP dans le Grand Est.

La directrice a répondu qu'elle n'avait pas cette prétention et que cette remarque était hasardeuse...

Il a été rappelé la période s'étirant entre les vacances de printemps et d'été relativement longue, la majorité d'agent souhaitant bénéficier de la date du 27/05 mais que nini...

Ce sera donc le vendredi 15 juillet et le lundi 31 octobre que nous autofinancerons.

A RETENIR :

La directrice a mentionné que l'obligation des 50 % des effectifs dans les services ne sera pas exigée. Il faudra juste veiller à ce que les missions d'accueil pour la campagne déclarative ne soient pas interrompues.

L'Affip a réencheri en affirmant que la prise de congé n'était pas interdite le 27 mai et que chaque situation sera examinée avec bienveillance.

Solidaires 52 s'est abstenu lors du vote parce que d'un côté nous savons bien que c'est un temps de respiration pour les personnels mais de l'autre ce sont des congés imposés sans contrepartie.

Les motivations de ce vote n'ont pas été évoquées en audience pour les raisons évoquées plus haut avec la cacophonie ambiante .

2/ Questions diverses :

Les réponses à nos questions ont été données au cours du CTL du 12/01.